

DISCOURS DU PAPE JEAN-PAUL II AU NOUVEL AMBASSADEUR DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN PRÈS LE SAINT-SIÈGE*

Samedi, 6 juillet 1985

Monsieur l'Ambassadeur,

Avant toute chose, je souhaite la bienvenue à Votre Excellence dans cette Maison, et j'espère que la mission que vous inaugurez aujourd'hui comme Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République du Cameroun renforcera les liens d'amitié et de collaboration entre votre pays et le Saint-Siège, au bénéfice de tous vos compatriotes. J'ai prêté une vive attention aux propos par lesquels vous avez souligné l'œuvre de l'Eglise au Cameroun, évoqué les idéaux et les taches envisagés par votre Gouvernement et la coopération que vous souhaitez. Je vous remercie vivement des sentiments et des attentes que vous venez d'exprimer à l'égard du Siège Apostolique.

Je vous serais reconnaissant de dire ma gratitude à Son Excellence Monsieur le Président Paul Biya, et les vœux chaleureux que je forme pour l'accomplissement de sa très haute charge au service de tous les Camerounais.

Le Saint-Siège regarde en effet le Cameroun avec une particulière sollicitude. D'une part, nombre de citoyens camerounais adhèrent à la foi catholique et, à ce titre, sont en relation filiale avec l'Evêque de Rome, Pasteur universel. C'est d'ailleurs dans cet esprit que j'ai reçu ici mes frères les Evêques du Cameroun en visite "ad Limina". Mais, d'autre part, le Saint-Siège s'intéresse aussi à l'ensemble de votre pays, auquel il souhaite un progrès plénier, humain et spirituel. C'est ce dont témoignent, entre autres, les relations diplomatiques en vigueur depuis près de vingt ans, et que vous recevez mission d'entretenir et de développer.

Je suis d'autant plus heureux de vous recevoir que nous allons vivre dans un mois un moment particulièrement intense de ces rapports mutuels, à l'occasion de la visite pastorale de quatre jours que je vais effectuer dans votre pays, sur l'invitation conjointe des Evêques et du Président

de la République.

Ce n'est pas l'heure d'exposer tout le projet de cette visite, mais vous l'avez vous-même évoquée dans des termes qui m'ont touché. Je dirai simplement qu'elle vise en premier lieu à fortifier la foi et la conscience de mes frères et sœurs catholiques, dont l'évangélisation, en moins d'un siècle, et, pour certaines régions du Cameroun, beaucoup plus récemment, a connu une progression étonnante. Pour un chrétien, recevoir le baptême est un événement important. Mais il s'agit de développer toutes les conséquences spirituelles et morales de cette appartenance ecclésiale, d'être en mesure de rayonner le témoignage de l'Evangile et donc aussi d'apporter la contribution heureuse que les autres attendent des disciples du Christ. Je viens encourager, fortifier, épanouir les chrétiens en lien avec leurs Pasteurs, en resserrant leur unité avec l'ensemble de l'Eglise catholique. En même temps, ma visite s'effectue dans des dispositions fraternelles envers les autres chrétiens du pays, comme envers les autres croyants et hommes de bonne volonté, que je rencontrerai volontiers. Je souhaite qu'elle aide les uns et les autres à vivre dans la paix, la justice, et à collaborer pour toutes les taches essentielles au bien commun de tous.

Les lourdes taches humaines qui sont le devoir et le souci quotidien des Autorités civiles, tiennent aussi très à cœur à l'Eglise. Vous avez vous-même évoqué, Monsieur l'Ambassadeur, la nécessité de développer les possibilités économiques du pays, d'accroître le bien être matériel, individuel et collectif, d'en ouvrir l'accès et la répartition à toutes les populations de façon équitable, de favoriser la compréhension et la justice entre les groupes sociaux et les ethnies, de maintenir la tolérance et la paix, en assurant à la fois la sécurité et la liberté. Tout cela suppose un climat de respect de la vie et de l'identité culturelle des autres, une grande honnêteté pour s'acquitter des taches confiées, une volonté de collaboration et de partage dans la justice, un ensemble de valeurs morales et spirituelles, pour lesquelles l'Eglise travaille volontiers avec les moyens qui lui sont propres, en formant la conscience des individus et des responsables. Chacun sait en particulier les services que l'Eglise a tenu à rendre et continue d'assurer dans le domaine capital de l'éducation, mais aussi de l'hygiène et des soins hospitaliers, de l'entraide sociale. Elle n'a d'autre but que l'épanouissement plénier des personnes, selon la charité de l'Evangile. Et elle apprécie, comme une exigence fondamentale, la liberté religieuse, le respect des consciences, avec la possibilité pour les croyants d'avoir les moyens de formation, de culte et de vie communautaire qui leur sont nécessaires.

Nous venons de parler des taches convergentes de l'Eglise et de l'Etat dans votre pays. Mais le Saint-Siège, centre de l'Eglise universelle, étend sa sollicitude à tout ce qui favorise la paix internationale, le dialogue et la coopération entre les nations, la garantie des droits, la défense de ceux qui subissent d'injustes agressions, ou l'oppression raciale, ou simplement des conditions de vie trop précaires. C'est sur ce terrain aussi que le Saint-Siège sera toujours heureux de rencontrer l'engagement du Cameroun, dans les instances internationales et notamment en ce qui concerne le continent africain.

Nous prions Dieu de toujours inspirer les esprits dans ce sens de la justice et de la fraternité qui, seules, assurent durablement la paix et même la survie de l'humanité, selon le dessein du Créateur. Et nous souhaitons que les hommes, dans leur liberté, écoutent et suivent ces inspirations. J'invoque particulièrement les bénédictions du Très-Haut sur tout le peuple camerounais et ses dirigeants, et je Lui demande de favoriser votre mission auprès du Saint-Siège, ainsi que les rencontres que j'aurai moi-même bientôt dans votre cher pays dont je connais l'hospitalité.

*AAS 78 (1986), p. 151-153.

Insegnamenti di Giovanni Paolo II, vol. VIII, 2 pp. 86-88.

L'Attività della Santa Sede 1985 pp. 582-583.

L'Osservatore Romano 7.7.1985 p.6.

L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue françaisen.29 p.9.

© Copyright 1985 - Libreria Editrice Vaticana

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana